

## **TOGO**

### **Les conclusions de la Commission d'enquête internationale pour le Togo doivent être rendues publiques**

*Index AI : AFR 57/001/01*

### **ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS**

Amnesty International a écrit aujourd'hui (mercredi 10 janvier 2001) au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, ainsi qu'au secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, afin de les exhorter à rendre public le rapport de la Commission d'enquête internationale chargée par les Nations unies et l'OUA de faire la lumière sur les allégations d'exécutions extrajudiciaires perpétrées au Togo en 1998. L'organisation de défense des droits humains a également enjoint les deux responsables de faire en sorte que les témoins bénéficient d'une réelle protection.

Pour que la vérité soit établie et que justice soit rendue aux victimes des violations des droits humains commises au Togo depuis des décennies, le rapport et les recommandations de la Commission devraient être publiés intégralement dans les plus brefs délais.

Amnesty International a reçu et continue à recevoir des informations spécifiques très inquiétantes quant à la sécurité des témoins. En effet, les autorités togolaises font tout leur possible pour empêcher que les enquêtes menées sur les violations des droits humains n'aboutissent.

*« Il est essentiel que les témoins, surtout en ce moment, bénéficient d'une protection efficace »,* a déclaré Amnesty International.

Les autorités togolaises ayant déjà tenté, par le passé, de faire taire des témoins, l'organisation de défense des droits humains prie les secrétaires généraux des Nations unies et de l'OUA d'établir une présence

durable au Togo, afin de garantir la sécurité des témoins et de leurs proches dans le cadre d'un programme de protection créé à cet effet.

**Pour obtenir de plus amples informations sur les préoccupations d'Amnesty International au Togo, veuillez contacter le Service de presse de l'organisation, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :**

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet :  
<http://efai.i-france.com>

<http://www.amnesty.org>

La version originale a été publiée par Amnesty  
International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X  
0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par Les  
Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet :  
<http://efai.i-france.com>